

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**  
**Serrurier de ville**

Numéro du CQP	100 2017 03 23
Date d'échéance	Décembre 2026
Créé par les CPNE du	23 mars 2017

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jean-François Gorre 01 40 69 52 13 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	Sésame 10 rue du Débarcadère 75017 nParis	Aurélié Laversanne 01 40 55 13 08

Secteur d'activité	Bâtiment
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>Sous les directives de sa hiérarchie ou donneur d'ordre, le serrurier de ville intervient seul ou en équipe pour la pose, l'entretien et le dépannage de serrures, fenêtres, portes, ferme-portes, anti-panique, portes blindées mais aussi tout type d'ouvrage métallique.</p> <p>Le serrurier effectue également des interventions de vitrerie, de montage et démontage de volets roulants. La pose d'alarmes, de contrôle d'accès font partie des interventions d'un serrurier de ville.</p> <p>Il est autonome et responsable du contrôle et de la qualité de son travail, de sa sécurité et de la sécurisation de sa zone d'intervention. Il finalise son intervention par une démonstration auprès du client.</p> <p>En contact direct avec les clients il dispose d'un bon relationnel et sait également prendre en compte les besoins des usagers qu'il peut côtoyer en situation de travail.</p> <p>Il est capable de rendre compte à sa hiérarchie ou donneur d'ordre à l'issue des travaux.</p>
---------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Dénomination de la Qualification	Ouvrier Professionnel
----------------------------------	-----------------------

Classement	Niveau II CCN ouvrier du bâtiment
------------	-----------------------------------

**CQP n° 100 2017 03 23**  
**Serrurier de ville**

**Référentiels d'activités, de compétences**

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<b>Bloc 1 : Organiser son intervention de serrurerie et ses ouvrages annexes</b>	
Préparation de l'intervention en amont en atelier	<b>Prendre connaissance de l'opération</b> en vérifiant la fiche d'intervention afin de préparer au mieux l'intervention.
	<b>Vérifier le matériel</b> à partir du contrôle de la conformité de la commande reçue afin de s'assurer des paramètres qualitatifs et dimensionnels des pièces.
Installation de l'intervention	<b>Adopter une posture professionnelle de relation directe avec le client</b> en se montrant à l'écoute de ses attentes et en délivrant des informations claires afin de répondre aux attentes de la relation commerciale.
	<b>Réaliser un diagnostic approfondi</b> à partir de l'analyse précise de la situation afin de relever les éventuels dysfonctionnements non signalés et les non-conformités.
	<b>Baliser la zone d'intervention</b> en effectuant la mise en sécurité de la zone afin d'effectuer son travail dans le respect des consignes de sécurité.
Clôture de l'intervention	<b>Vérifier le bon fonctionnement des pièces installées</b> en effectuant les contrôles et les essais de l'ensemble des fonctions afin de garantir l'efficacité des systèmes installés.
	<b>Nettoyer la zone d'intervention</b> dans le respect des instructions afin de restituer l'espace en respect des règles.
	<b>Réaliser un reporting</b> en remplissant les documents d'intervention afin d'assurer une traçabilité de l'intervention et d'en rendre compte à ses responsables.
<b>Bloc 2 : Poser des ouvrages de serrurerie et ses ouvrages annexes</b>	
Dépose d'ouvrage	<b>Analyser l'environnement de l'intervention</b> , en identifiant les risques, afin d'évaluer la capacité de dépose de l'ouvrage.
	<b>Vérifier la conformité du support</b> , à poser en lieu et place du précédent, afin d'assurer la bonne réalisation de l'intervention.
	<b>Démonter l'ancien ouvrage</b> , à partir du diagnostic réalisé et dans le respect des règles de sécurité, afin de préparer le support pour la nouvelle installation.
Pose d'ouvrage	<b>Préparer l'ouvrage</b> à partir de la mobilisation des méthodes adaptées au matériau travaillé afin d'initier une pose dans de bonnes conditions.
	<b>Effectuer la pose de l'ouvrage</b> dans le respect des consignes et en s'adaptant aux différents modes de fixation en fonction du support afin d'assurer la qualité du rendu final.
<b>Bloc 3 : Réaliser des dépannages sur des ouvrages de serrurerie et ses ouvrages annexes</b>	
Analyse de la situation d'intervention	<b>Déterminer plus précisément la cause de l'intervention</b> à partir de l'étude de la panne rencontrée afin de définir le besoin.
	<b>Rassembler les informations nécessaires au chiffrage du devis</b> à partir des différents relevés et de l'analyse de l'intervention afin de les transmettre à la hiérarchie.

	<p><b>Effectuer les mises en sécurité provisoires</b> si nécessaire, avant de procéder au remplacement et/ou à la réparation des pièces défectueuses, afin de préparer au mieux son intervention.</p> <p><b>Gérer la relation avec le client</b> afin de maintenir un environnement optimal de travail.</p>
Remplacement / réparation des pièces défectueuses	<p><b>Démonter les éléments défectueux</b> à l'aide des outils et des techniques qui conviennent afin de pouvoir procéder à leur remplacement.</p>
	<p><b>Souder une pièce</b> dans le respect des règles de sécurité après avoir effectué l'approvisionnement des outils nécessaires afin de disposer de l'ensemble du matériel nécessaire lors de l'intervention.</p>
	<p><b>Remplacer si nécessaire les éléments défectueux</b> à l'aide des techniques de remplacement et dans le respect des consignes de sécurité afin de garantir l'efficacité de l'intervention.</p>
	<p><b>Procéder aux paramétrages et réglages</b>, pour répondre aux besoins client, afin d'en faciliter son usage.</p>

